

1700 ans du concile de Nicée

Un événement marquant dans l'histoire de la foi chrétienne

1 La situation du christianisme dans l'Empire romain vers 300 ap. J.-C.

Le christianisme a été persécuté plus ou moins intensément par les autorités romaines pendant près de trois siècles. Les chrétiens ont été tués, dénoncés et désavantagés dans la société en raison de leur foi. La situation a changé avec l'empereur Constantin, qui a régné de 306 à 337 après J.-C. et qui a proclamé la liberté religieuse en 313 (édit de Milan). Le point de départ de ce que l'on appelle le tournant constantinien aurait été un signe divin apparaissant à l'empereur sous la forme d'une croix ou du monogramme christologique (chrisme). Certes, les chrétiens étaient encore une minorité dans l'Empire romain, mais en raison de leur organisation ecclésiastique rigoureuse et de leur propagation, ils étaient de plus en plus considérés.

Dans les années qui ont suivi 313, la position des chrétiens dans l'Empire romain n'a cessé de se renforcer, car Constantin voyait désormais en eux un facteur de pouvoir évident et un élément constructif pour stabiliser son règne à long terme. En ce sens, l'empereur, qui n'était pas chrétien, avait intérêt à ce que l'Église chrétienne reste un facteur fiable au sein de l'Empire. À cet égard, il suivait avec intérêt l'évolution de la communauté chrétienne, dont la popularité et l'attrait augmentaient en raison de la tolérance qui lui était accordée et, finalement, du privilège.

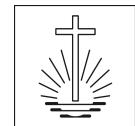
La querelle théologique et la question de savoir si le Fils est de même nature que le Père ou seulement similaire à lui semblaient mettre en danger l'unité de l'Église chrétienne au sein de l'Empire romain. L'empereur Constantin considérait qu'il était nécessaire que l'Église donne une réponse définitive à cette question.

2 La question de la nature du Fils et du Saint-Esprit

2.1 Déclarations néo-testamentaires¹

Le fait que Jésus-Christ est Dieu est attesté dans le Nouveau Testament. Ainsi, il est dit du Logos (la Parole divine) qu'en Jésus, Dieu s'est fait homme : « Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. » (Jean 1 : 1). La désignation de Dieu pour le Logos incarné se retrouve à plusieurs reprises dans l'évangile selon Jean (Jean 1 : 18 ; 20 : 28). Dans le Nouveau Testament, il est également précisé que le Fils de Dieu était auprès de Dieu avant son incarnation – donc préexistant. En Philippiens 2 : 6, il est question de Jésus-Christ en tant que « forme de Dieu » dans le ciel (Philippiens 2 : 6-7), qui s'est fait homme et s'est ainsi abaissé. Dans le verset 15 du 1^{er} chapitre de l'épître de Paul aux Colossiens, il est dit : « Le Fils est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute la création. » En Romains 9 : 5, Paul exprime que Jésus-Christ appartient au peuple d'Israël selon la chair, qu'il est donc homme, mais que dans le même temps il est « le Christ, qui est au-dessus de toutes choses, Dieu béni éternellement ». En Hébreux 1 : 3 sqq., la nature divine du Fils est développée avec une parole

¹ cf. CÉNA 3.2.2



des Psaumes, certainement aussi pour mettre en évidence le contexte de l'Ancien Testament du message néo-testamentaire de Christ.

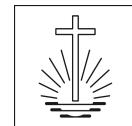
Il y est en outre exprimé que le Fils apporte le salut, le pardon des péchés et la communion avec Dieu (Colossiens 1 : 13-14). Si, dans l'Ancienne Alliance, le salut est toujours en rapport avec Dieu, il apparaît dans la Nouvelle Alliance que la communion avec Dieu est toujours aussi une communion avec Jésus-Christ, et qu'en fait, on ne peut parler de salut que dans le contexte de l'« événement du Christ ». C'est pourquoi la foi en Jésus-Christ a un effet justificatif (Romains 5 : 1-11).

La référence la plus fréquente et la plus appuyée à la divinité de Jésus-Christ est le terme « *Kyrios* » (Seigneur). Dans la Septante, la traduction pré-chrétienne des écrits de l'Ancienne Alliance en grec, « *Kyrios* » sert à désigner Dieu. Dans les écrits néo-testamentaires, ce terme est également appliqué à Jésus (Matthieu 9 : 28 et Luc 5 : 8, par exemple). En Actes 10 : 36b, Jésus est désigné comme « Seigneur de tous » ; et Paul souligne – et cela peut déjà être lu comme une référence implicite à l'unité des Personnes divines : « Et que personne ne peut dire : Jésus est le Seigneur ! si ce n'est par le Saint-Esprit. » (I Corinthiens 12 : 3b).

Alors que dans l'Ancien Testament, l'Esprit de Dieu est compris comme une force vitale divine a-personnelle, le Nouveau Testament parle du Saint-Esprit en termes de Personnes. Dans l'évangile selon Jean, c'est le Saint-Esprit qui rappelle aux disciples et à l'Église les paroles et les actes de Jésus (Jean 14 : 26). Le Saint-Esprit est l'« autre consolateur », celui qui représente Jésus dans le temps de l'Église et qui donne la connaissance, comme Jésus l'a fait (Jean 14 : 16). Il est également question du fait que le Saint-Esprit « enseigne » (Luc 12 : 12), parle et ordonne (Actes 13 : 2 « Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés »), institue des évêques (Actes 20 : 28), donne des mandats missionnaires (Actes 8 : 29) et est à l'origine du discours prophétique (Actes 28 : 25 ; Hébreux 3 : 7). De plus, l'Esprit Saint enseigne la bonne manière de prier (Romains 8 : 26). L'union absolue de Dieu et de l'Esprit est évoquée en I Corinthiens 2 : 11, et en II Corinthiens 3 : 17, l'Esprit – tout comme Jésus-Christ – est « Seigneur », soulignant ainsi sa divinité et son caractère personnel.

Le témoignage du Nouveau Testament – et cela implique en quelque sorte une doctrine de la Trinité – est que « le seul et même Dieu en Jésus-Christ fait face au monde et le seul et même Seigneur Jésus-Christ fait face à son Église dans la puissance de l'Esprit » (P. Meyer).² Lors du baptême de Jésus, le Père et le Saint-Esprit se manifestent. Le Père confesse son Fils et le Saint-Esprit est le compagnon permanent de l'homme qu'est Jésus. De même, le lien étroit entre Jésus-Christ et le Paraclet, qui est la présence personnelle du Seigneur élevé auprès des siens, peut être compris comme une référence au mystère de la Trinité : le Fils et l'Esprit sont un avec le Père, de sorte que la parole et la volonté du Père sont en même temps la parole et la volonté du Fils et de l'Esprit (Jean 16 : 13-15). En outre, l'adresse à soi-même de Dieu dans Genèse 1 : 26 peut déjà être comprise comme une indication que les dimensions du « je » et du « tu » sont présentes au sein de Dieu lui-même. Les constructions triadiques du passage en I Corinthiens 12 : 4-6 et la formule de bénédiction du chapitre 13, verset 13 de la 2^e épître de Paul aux Corinthiens, peuvent également être comprises comme des références importantes à la Trinité de Dieu et soulignent la nécessité d'une doctrine de la Trinité.

² Trinität II [Trinité II]. Dans le Nouveau Testament. Dans le dictionnaire-manuel de théologie et d'études religieuses « RGG », Vol. VI. 3^e éd. Tübingen 1962, col. 1024.



2.2 Positions théologiques en amont de la doctrine de la Trinité

Bien que les auteurs du Nouveau Testament fassent parfois référence à Jésus-Christ en tant que Dieu, lui attribuent des attributs divins et soulignent les aspects divins de son activité et de sa nature, ils ne donnent pas d'autres explications théologiques à ce sujet. La manière dont la divinité du Logos et de l'Esprit se rapporte à la divinité du Père n'est pas abordée ni même développée dans le Nouveau Testament. Et c'est ainsi qu'au cours des siècles suivants, on s'est vu contraint de réfléchir à ce problème sur le plan théologique.

Au cours des deuxième et troisième siècles de notre ère, de nombreuses tentatives ont été faites pour formuler théologiquement la divinité de Jésus-Christ et du Saint-Esprit, naturellement sans parvenir à un résultat accepté de manière générale.

Les deux concepts théologiques probablement les plus importants qui ont tenté de clarifier le mystère de Dieu – c'est-à-dire du Père, du Fils et du Saint-Esprit – d'une manière pertinente sont le subordinationisme et le modalisme.

Le **subordinationisme** défend la position selon laquelle le Logos (ou le Fils) est une créature de Dieu dont la nature est similaire, mais non pas identique à celle de Dieu le Père. Le Logos et le Saint-Esprit ont été créés par Dieu. Par conséquent, ils sont secondaires ou subordonnés au vrai Dieu.

Le subordinationisme risque de relativiser le monothéisme et d'attribuer à Dieu le Père des divinités secondaires ou subordonnées à caractère créaturel. L'éminent théologien Origène (185-253/4) et son émérite disciple Denys d'Alexandrie (200-264/5) ont été d'importants défenseurs de cette position.

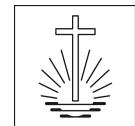
Dans le contexte de la doctrine de la Trinité, le **modalisme** fait référence à une position qui considère les Personnes divines au sein de la divinité comme de simples manifestations de Dieu, et ne parvient donc pas à démontrer de réelles différences entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Les partisans du modalisme défendaient la thèse selon laquelle le Père, le Fils et le Saint-Esprit étaient une seule et même personne. Selon cette théorie, Dieu a pris des formes alternatives tout au long de son activité dans l'histoire du salut, apparaissant d'abord comme le Père, puis comme le Fils, et jusqu'à aujourd'hui comme le Saint-Esprit. Il en résulte une impression de triplicité, qui n'a toutefois aucune signification pour l'être intérieur de Dieu, puisque Dieu est un en lui-même.

Le modalisme met donc l'accent sur l'unité et l'unicité de Dieu. Il s'efforce de mettre en évidence l'unité de Dieu en lui-même et d'éviter ainsi que le monothéisme ne soit relativisé. Le théologien Noet de Smyrne (vers 190 ap. J.-C.) est un représentant éminent de cette école de pensée.³

2.3 Le concile de Nicée

Les divergences théologiques qui sont apparues dans les premières décennies du troisième siècle sont liées aux noms de deux personnes, toutes deux actives dans la ville égyptienne d'Alexandrie, à savoir Arius (260 – vers 328 ap. J.-C.) et Athanase (vers 300 – 373 ap. J.-C.), qui était le conseiller théologique de l'évêque Alexandre, un participant au concile.

³ Adolf von Harnack remarque dans son œuvre *Dogmengeschichte* [Histoire des dogmes] (8^e éd. Tübingen 1991, p. 162 sq.) : « Noet nous donne la forme la plus simple du modalisme [...] : Christ est le Père lui-même, qui est né et mort. Si Christ n'est pas le Père, il n'est pas Dieu. »



Les idées théologiques d'Arius,⁴ qui étaient en grande partie identiques à celles du subordinationisme, trouvaient un écho tout à fait favorable auprès de nombreux ecclésiastiques du début du troisième siècle. Déjà vers 318, il y avait eu des discussions entre Arius et l'évêque alexandrin Alexandre sur la nature du Fils. Alexandre a même convoqué un synode à Alexandrie en 321 ap. J.-C., au cours duquel les positions d'Arius ont été condamnées comme hérésie. La lettre qui contenait cette condamnation a probablement été rédigée par Athanase, alors diacre. Mais cela n'a pas permis de résoudre le conflit. Au contraire, cela n'a fait qu'aggraver la situation.

L'empereur Constantin a fini par prendre connaissance de ce différend. Bien que Constantin considérait les questions dogmatiques comme secondaires et accordait plus d'importance au culte et à l'éthique, il intervint dans la querelle et convoqua un concile général en 325 ap. J.-C., qui devait se tenir dans la ville de Nicée, en Asie mineure. Nicée n'était située qu'à 80 kilomètres à l'est de Constantinople, le siège du gouvernement de l'empereur Constantin, et était facilement accessible pour lui, ce qui lui permettait de participer aux réunions à tout moment. L'assemblée des évêques se tint dans une salle du palais impérial d'été. Il semble qu'un certain évêque Ossius de Cordoue ait présidé les séances. Bien entendu, tout cela se faisait en étroite collaboration avec l'empereur.

Le concile a débuté le 20 mai 325, mais la date exacte de sa conclusion ne peut plus être déterminée ; il a probablement duré un ou deux mois. Le concile aurait réuni quelque 300 participants, pour la plupart venus d'Orient, alors que seuls quelques ecclésiastiques occidentaux étaient présents. Le concile a notamment réglé la question de la date de Pâques, mais le sujet central et le plus important dans l'histoire de l'Église a été le débat sur les positions d'Arius et les résolutions qui en ont découlé.

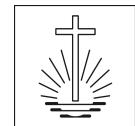
L'historien de l'Église Adolf von Harnack a établi un parallèle entre l'empereur Constantin et Athanase, qui devint finalement patriarche d'Alexandrie en 328 ap. J.-C. Selon Harnack, l'empereur a « sauvé l'Église, qui était profondément menacée par des conflits internes et des persécutions externes », et Athanase a « protégé l'Église de la sécularisation complète de ses fondements de foi ».⁵ Et il a atténué l'influence écrasante de la philosophie grecque sur la doctrine de Dieu et s'est orienté vers les événements de l'histoire du salut tels qu'ils sont attestés dans le Nouveau Testament. Pour Athanase, ce qui importait avant tout, c'était « l'idée de la rédemption par l'Homme-Dieu ». « C'est uniquement sur la certitude que le divin, qui est apparu dans le Christ, a la nature de la divinité elle-même et que, pour cette raison seulement, il est capable de nous éléver à la vie divine, que la foi doit recevoir sa force, la vie sa loi et la théologie sa direction ». Seul le vrai Dieu, qui se fait homme, est capable de transmettre le salut aux hommes. Une créature ne peut pas être la source du salut. La foi et les positions théologiques d'Athanase ont eu la plus grande influence sur les positions adoptées par le concile de Nicée.

Le concile est finalement parvenu à la conclusion suivante : Le Fils est « *vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré et non créé, de même nature que le Père* ». Bien qu'Arius ait également qualifié le Fils de Dieu, il considérait que le seul vrai Dieu était le Père, à la divinité duquel le Fils et le Saint-Esprit, créés par le Père, ne faisaient que participer.

⁴ Schatz, Klaus : Allgemeine Konzilien – Brennpunkte der Kirchengeschichte [Conciles généraux - Points cruciaux de l'histoire de l'Église], Paderborn, Munich et al. 1997, p 32 sq.

⁵ Harnack, Adolf v. : Dogmengeschichte [Histoire des dogmes]. Ibid., p. 177.

⁶ Harnack, Adolf v. : Dogmengeschichte [Histoire des dogmes]. Ibid., p. 177.



Le symbole de Nicée indique clairement qu'il n'y a pas de différence entre la divinité du Père et la divinité du Fils. Le Père et le Fils partagent la même substance divine. Lorsqu'il est dit que le Fils est « engendré et non créé », cela s'oppose tout d'abord à l'idée que le Fils est une créature. L'affirmation selon laquelle le Fils est « engendré » par le Père renvoie à son identité substantielle (consubstantialité) avec le Père ; le Fils est un Dieu de la même substance que le Père et non une créature.

Au cours des décennies suivantes, le terme « consubstantialité » (*homoousios*) est devenu l'un des « concepts clés dans la lutte contre les ariens »⁷, qui continuaient à insister sur les concepts de « similitude de substance » (*similitude essentielle*) et de « créaturalité ».

2.4 Le symbole de Nicée (325)

Voici les termes du symbole de Nicée :

Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes les choses visibles et invisibles. Et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père, c'est-à-dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu ; engendré, et non fait, consubstantiel au Père, par qui tout a été fait ce qui est au ciel et sur la terre ; qui pour nous, hommes, et pour notre salut est descendu, s'est incarné et s'est fait homme ; a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et viendra de nouveau juger les vivants et les morts. Et au Saint-Esprit.

Ceux qui disent : il y a un temps où il [le Fils] n'était pas : avant de naître, il n'était pas ; il a été fait comme les êtres tirés du néant ; il est d'une substance, d'une essence différente, il a été créé ; le Fils de Dieu est mutable et sujet au changement, l'Église catholique et apostolique les anathématisent.⁸

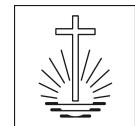
Ce texte contient la profession de foi selon laquelle le Père et le Fils sont vrai Dieu. Le Saint-Esprit est certes mentionné, mais rien n'est encore précisé sur la relation du Saint-Esprit avec le Père et le Fils. Ce n'est que plus de cinquante ans plus tard, lors du premier concile de Constantinople, que cela se produira.

3 Le symbole de Nicée-Constantinople (381 ap. J.-C.)

Le débat sur la créaturalité du Fils (sa qualité créaturelle) n'a donc pas pris fin avec le concile de Nicée, l'arianisme étant resté une constante au sein de la chrétienté pendant longtemps. En 381 ap. J.-C., l'empereur Théodose I^{er} (347-395) convoqua un concile général à Constantinople. De mai à juillet 381 ap. J.-C., ce sont à nouveau principalement des évêques d'Orient qui s'y sont réunis. Lors de ce concile, la profession de foi selon laquelle le Fils est vrai Dieu et consubstantiel au Père a été réaffirmée. Parallèlement, le rôle du Saint-Esprit a été précisé : « *Nous croyons en l'Esprit-Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie, qui procède du Père et du Fils* ». Le symbole de Nicée fut élargi en conséquence et la foi en le Dieu trine, le Père, le Fils et le Saint-Esprit définitivement professée.

⁷ Schatz, Klaus: Allgemeine Konzilien – Brennpunkte der Kirchengeschichte [Conciles généraux - Points cruciaux de l'histoire de l'Église], Paderborn Munich et al. 1997, p. 33 sq.

⁸ Extrait de la Déclaration de l'Assemblée générale de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Allemagne (ACK-D) à l'occasion du 1700^e anniversaire du concile de Nicée de 2025, p. 7.



Les termes du symbole de Nicée-Constantinople sont les suivants (CÉNA 2.2.2) :

Nous croyons en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible.

Nous croyons en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles, Dieu né de Dieu, lumière née de la Lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré et non créé, de même nature que le Père, et par qui tout a été fait ; qui pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu des cieux et s'est incarné par le Saint-Esprit en la vierge Marie et s'est fait homme. Il a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate, il a souffert et il a été mis au tombeau ; il est ressuscité des morts le troisième jour, conformément aux Écritures ; il est monté au ciel où il siège à la droite du Père. De là, il reviendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts, et son règne n'aura pas de fin.

Nous croyons en l'Esprit-Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie, qui procède du Père et du Fils⁹, qui reçoit même adoration et même gloire, qui a parlé par les Prophètes. Nous croyons en l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés ; nous attendons la résurrection des morts et la vie du monde à venir. Amen.

3.1 L'importance œcuménique du symbole de Nicée-Constantinople

Le symbole de Nicée élargi, autrement dit le symbole de Nicée-Constantinople, est finalement devenu la véritable confession de foi œcuménique qui unit les chrétiens des traditions les plus diverses. Il professe que la foi chrétienne va toujours de pair avec la foi en un Dieu trine. La doctrine de la Trinité est une référence essentielle pour évaluer le potentiel chrétien d'une communauté donnée.

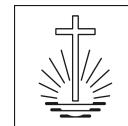
En conséquence, la « Déclaration de l'Assemblée générale de la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Allemagne (ACK-D) à l'occasion du 1700^e anniversaire du concile de Nicée-Constantinople de 2025 » indique ceci : « Les motifs qui ont présidé à l'émergence du dogme de la Trinité sont cependant encore aujourd'hui fondamentaux pour la foi chrétienne, la piété chrétienne et la réflexion théologique. Il est donc approprié que le Conseil œcuménique des Églises ait identifié la profession de foi en le Dieu trine comme le fondement commun de toutes ses Églises membres dans sa Charte. Bien entendu, la tâche de traduire cette explication du monothéisme dans les divers contextes culturels du christianisme contemporain reste à accomplir. »¹⁰

3.2 La position de l'Église néo-apostolique par rapport aux symboles de l'Église ancienne

« La doctrine de l'Église néo-apostolique se fonde sur l'Écriture sainte. Les symboles de foi de l'Église ancienne (c'est-à-dire le symbole de Nicée-Constantinople et le Symbole des Apôtres) expriment les fondements de la foi chrétienne tels que l'Ancien et le Nouveau Testament les attestent. Les symboles de foi de l'Église ancienne ne vont pas au-delà du témoignage biblique,

⁹ L'affirmation selon laquelle le Saint-Esprit procède également « du Fils » (« filioque ») ne fait pas partie du texte original de la confession de foi. La formulation a été insérée au sein de l'Église occidentale au huitième siècle. Cela a conduit à une querelle avec l'Église d'Orient, qui n'a pas accepté cette insertion jusqu'à ce jour. Cette querelle a été l'une des raisons de la séparation entre l'Église d'Orient et l'Église d'Occident en 1054. L'Église d'Occident a donné naissance à l'Église catholique romaine, aux Églises catholiques-chrétiennes ainsi qu'aux Églises de la Réforme, tandis que l'Église d'Orient a donné naissance aux Églises nationales orthodoxes.

¹⁰ Ibid., p. 11.



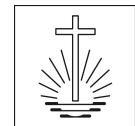
mais le résument plutôt en des termes concis qui font autorité. Dans cette mesure, ils dépassent les limites confessionnelles pour constituer, comme le saint baptême d'eau, un lien qui unit les chrétiens. L'Église néo-apostolique professe la foi, formulée dans les deux symboles de l'Église ancienne, en la Trinité divine, en Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, à sa naissance de la vierge Marie, à l'envoi du Saint-Esprit, à l'Église, aux sacrements, au retour de Christ et à la résurrection des morts. » (CÉNA 2.3 « Les symboles de foi de l'Église ancienne et leur importance pour l'Église néo-apostolique »).

3.3 Déclarations du Catéchisme de l'Église néo-apostolique concernant la Trinité

Conjointement avec toutes les autres Églises chrétiennes, l'Église néo-apostolique professe la foi en un Dieu trine. Voici les principales déclarations du Catéchisme néo-apostolique concernant la Trinité :

« Dieu s'est révélé lui-même comme étant le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Il s'est ainsi fait connaître sous son aspect trine. Cette révélation de Dieu constitue le fondement de la doctrine de la Trinité. Dans l'histoire et dans la création, l'intervention de Dieu a lieu comme étant respectivement celle du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Dieu se révèle comme étant le Créateur, le Rédempteur et Réconciliateur, et l'auteur d'une nouvelle création. Au cours de la vie de Jésus (lors de son baptême, de sa transfiguration, de sa crucifixion, de sa résurrection et de son ascension) ainsi que lors de l'effusion du Saint-Esprit à la Pentecôte, Dieu a manifesté sa nature trine : il est Père, Fils et Saint-Esprit. Le mystère de la Trinité divine est évoqué de diverses manières dans l'Ancien et le Nouveau Testament ; cependant, l'Écriture sainte ne fait mention ni de la notion de Trinité ni d'une doctrine à son sujet. C'est dans l'Église ancienne, sur la base de témoignages bibliques, qu'on a discerné la Trinité et formulé sa doctrine. » (CÉNA 3.2 « Dieu : Père, Fils et Saint-Esprit »).

« Le discernement de la Trinité divine et sa présentation sous forme de dogmes ont suivi de près la rédaction des écrits néotestamentaires. Pour traduire ces cohérences par le langage, on a eu recours à des notions appartenant à la philosophie antique comme : 'personne', 'hypostase' ou 'substance'. Formuler une doctrine de la Trinité servait, d'une part, à traduire dans le langage une connaissance acquise au moyen de la foi. D'autre part, il s'agissait aussi de protéger la vraie foi contre les hérésies qui véhiculaient une image de Dieu non conforme au témoignage néotestamentaire. La doctrine de la Trinité a été formulée lors des premiers conciles des IV^e et V^e siècles. La notion de 'Trinité' a été forgée par Théophile d'Antioche (au cours de la seconde moitié du II^e siècle). Père de l'Église, Tertullien (160-220 ap. J.-C.) est à l'origine de son emploi généralisé. Il met en évidence l'unité de Dieu : 'Une substance divine en trois personnes' (latin : Una substantia tres personae). Tertullien est aussi le premier à appliquer la notion de 'Personne' au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Le concile de Nicée (325 ap. J.-C.) a retenu expressément l'identité de nature du Père et du Fils, en réaction immédiate à la doctrine d'Arius (mort en 336 ap. J.-C.) qui affirmait que le Fils préexistant avait été créé du néant par le Père, qui avait ainsi accompli son premier acte créateur. Le concile a imposé la connaissance selon laquelle le Fils n'est pas une créature, mais, de toute éternité, une partie de la Trinité divine. Le concile de Nicée n'a pas mis fin à la 'querelle de l'arianisme' qui s'est poursuivie jusqu'au concile de Constantinople, en 381 ap. J.-C. Lors de ce concile, il a été déclaré que le Saint-Esprit est une Personne de la Trinité et vrai Dieu, au même titre que le Père et le Fils. Au cours des années qui ont suivi, la doctrine de la Trinité a été reconnue, à peu d'exceptions près, par l'ensemble de la chrétienté. Pour autant, les réflexions au sujet de la doctrine de la Trinité n'étaient pas encore



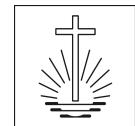
achevées. C'est avant tout sous l'influence d'Augustin d'Hippone (354-430 ap. J.-C.), Père de l'Église, qu'on a mis l'accent, au sein de l'Église d'Occident, sur le fait que le Saint-Esprit procède également du Père et du Fils. L'Église d'Orient au contraire est restée attachée à une version plus ancienne du symbole de Nicée-Constantinople, disant que le Saint-Esprit procède du Père par le Fils. Les réformateurs ont repris à leur compte la foi en la Trinité héritée de l'Église ancienne (II^e – VI^e siècle). À l'exception de la divergence au sujet du Saint-Esprit, la doctrine de la Trinité est commune à toutes les Églises chrétiennes et constitue une marque distinctive majeure de la religion chrétienne par rapport aux deux autres religions abrahamitiques que sont le judaïsme et l'islam. Lors du XI^e synode de Tolède (675 ap. J.-C.), il a été proclamé : 'Le Père est la même chose que le Fils, le Fils la même chose que le Père, le Père et le Fils la même chose que le Saint-Esprit, savoir un seul Dieu par nature.' » (CÉNA 3.2.3 « L'évolution de la doctrine de la Trinité. »).

« Les chrétiens professent leur foi en la Trinité divine. Chacune des trois Personnes divines – le Père, le Fils et le Saint-Esprit – est vrai Dieu. La foi chrétienne dit que Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, est depuis toujours, d'éternité. 'Père', 'Fils' et 'Saint-Esprit' ne sont donc pas de simples dénominations qui désignent les différentes manières d'être ou de se révéler de Dieu, mais elles désignent aussi les trois Personnes divines, distinctes les unes des autres dans leur existence. En réalité, le Père n'est pas le même que le Fils, ni le Fils le même que le Père, ni le Saint-Esprit le même que le Père ou le Fils, car le Père est celui qui engendre, le Fils est l'engendré ; quant au Saint-Esprit, il procède du Père et du Fils. Les trois Personnes divines se réfèrent continuellement l'une à l'autre et sont éternellement une. Leur différence ne divise pas l'unité de Dieu, parce qu'elles sont de même nature, de même substance. En elles, il n'y a pas de volonté contradictoire. Le Père est tout entier dans le Fils, tout entier dans le Saint-Esprit ; le Fils est tout entier dans le Père, tout entier dans le Saint-Esprit ; le Saint-Esprit est tout entier dans le Père, tout entier dans le Fils. Les chrétiens professent que toutes les actions de Dieu en termes de création, de rédemption et de nouvelle création sont des actions du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Même si toutes ces actions sont à la fois des actions du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, elles ne le sont pas toujours de la même manière. Ainsi la Création est-elle bel et bien l'œuvre de Dieu, le Père, et de Dieu, le Fils ; cependant, ni le Père ni le Saint-Esprit ne se sont incarnés, mais le Fils ; ni le Père ni le Fils n'ont été répandus, mais le Saint-Esprit. La tradition chrétienne dédie un attribut essentiel ('appropriation') à chacune des trois Personnes divines : Le Père est le Créateur, le Fils, le Rédempteur, et le Saint-Esprit, l'auteur d'une nouvelle création. » (CÉNA 3.2.4 « L'unité des trois Personnes divines »).

4 Remarques sur le symbole de Nicée-Constantinople

Tel que nous l'avons déjà mentionné, la doctrine de la Trinité, dont les fondements sont clairement énoncés dans le symbole de Nicée-Constantinople, a un point de départ biblique. Le Dieu qui se révèle dans l'Ancienne Alliance n'est pas un Dieu intrinsèquement silencieux et solitaire qui ne parle qu'à l'homme, mais plutôt un Dieu qui se révèle intrinsèquement dialogique et orienté vers un vis-à-vis.

Ainsi, les catégories du « je » et du « tu », de la parole et de l'interpellation, existent déjà au sein du Dieu un, éternel, tout-puissant et omniscient. L'expression « Faisons l'homme à notre image » (Genèse 1 : 26) peut donc être comprise comme une référence à cette relation interne, tout



comme l'extrait suivant des Psaumes : « Parole de l'Éternel à mon Seigneur » (Psaumes 110 : 1). Ce passage est également cité à peu près en ces termes dans le Nouveau Testament en référence à Jésus-Christ et à son unicité : « Comment donc David, animé par l'Esprit, l'appelle-t-il Seigneur, lorsqu'il dit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, Jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis ton marchepied ? Si donc David l'appelle Seigneur, comment est-il son fils ? » (Matthieu 22 : 43-45). Toutefois, la présence du Père, du Fils et du Saint-Esprit lors du baptême de Jésus peut également être comprise comme une référence à la Trinité divine qui se révèle dans cette situation. La voix du ciel ne s'adresse pas seulement aux personnes présentes, mais fait également référence au dialogue intérieur au sein de la divinité. Il apparaît clairement ici que la vie est impossible sans relation. C'est également très important pour comprendre l'être humain, car celui-ci, créé à l'image de Dieu, est toujours orienté vers le dialogue.

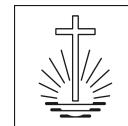
La doctrine de la Trinité distingue deux catégories centrales, à savoir la *Trinité immanente* (Dieu en lui-même, la relation éternelle entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit) et la *Trinité économique* (l'agir de Dieu vers l'extérieur, c'est-à-dire dans l'histoire du salut).

La notion de *Trinité immanente* renvoie à la nature interne de Dieu – c'est-à-dire à la manière dont Dieu existe en lui-même, indépendamment de la création ou de son action salvatrice dans le monde. Il s'agit avant tout de la relation éternelle entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit. La *Trinité immanente* fait référence aux relations intradivines qui constituent la personnalité du Père, du Fils et du Saint-Esprit (génération, être engendré et procession). Le principe suivant s'applique : les œuvres internes de la Trinité (*ad intra*) sont divisibles (*opera trinitatis ad intra sunt divisa*).

Le terme *Trinité économique* s'applique à Dieu qui agit dans l'histoire, notamment dans la création et l'histoire du salut. L'adjectif « économique » (du grec *oikonomia* = « ordre du salut ») se réfère à la manière dont Dieu se révèle dans l'histoire et opère le salut. La *Trinité économique* renvoie donc aux œuvres extérieures de Dieu, c'est-à-dire dans la nature et dans l'histoire. Le principe suivant s'applique ici : les œuvres extérieures de la Trinité (*ad extra*) sont indivisibles (*opera trinitatis ad extra sunt indivisa*). Néanmoins, il existe certaines classifications qui ne doivent pas être vues en termes absolus : le Père est connu comme le Créateur, le Fils comme le Rédempteur, le Saint-Esprit comme le soutien et l'auteur d'une nouvelle création.

Cependant, les deux aspects – Trinité immanente et économique – sont étroitement liés, car les événements qui se produisent en Dieu ne restent pas cachés dans l'agir historico-salvifique de Dieu. Au contraire, ils sont révélés dans l'histoire et dans l'histoire du salut. L'événement qui se déroule au sein de la Trinité se reflète, pour ainsi dire, dans la révélation historique de Dieu (l'incarnation, l'envoi du Saint-Esprit). Le théologien Gerhard Ebeling souligne ces liens lorsqu'il note : « La révélation du Dieu vivant ne s'effectue pas par l'annonce d'une doctrine de la Trinité ou par l'ouverture d'une vue directe sur la vie intérieure de Dieu. La révélation du Dieu vivant se produit comme une communication de la vie de Dieu lui-même à travers l'événement de la création, à travers l'événement du Christ et à travers l'événement de l'effusion de l'Esprit. Nous n'aurions aucune idée de ce que signifient le Père, le Fils et l'Esprit au sens trinitaire, sans l'expérience tangible qui nous est révélée par la réalité de la création, par l'apparition de Jésus-Christ et par l'activité du Saint-Esprit. »¹¹

¹¹ Ebeling, Gerhard : *Dogmatik des christlichen Glaubens* [Dogmatique de la foi chrétienne] Vol. III. 2^e éd. Tübingen 1982, p. 543.



4.1 Le Dieu un est Père et Créateur

Le début du symbole de Nicée-Constantinople rappelle le Symbole des Apôtres¹² (CÉNA 2.2.1), qui remonte à une confession de foi baptismale romaine du II^e siècle ap. J.-C. : *Nous croyons en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible.* Ce qui est professé ici est la croyance en un Dieu unique, qui est décrit comme Père et dont il est dit qu'il est tout-puissant. Ce que nous trouvons au début, c'est la profession claire du Dieu unique, du monothéisme, qui ne peut être relativisée par quoi que ce soit. L'Église s'inscrit dans la foi d'Israël telle qu'elle est évoquée dans Deutéronome 6 : 4 : « Écoute, Israël ! L'Éternel, notre Dieu, est le seul Éternel ». Il est clairement établi que le monothéisme et la doctrine de la Trinité ne s'excluent pas, mais vont de pair. Le Père est cette Personne – l'hypostase ou la relation – à partir de laquelle la nature trinitaire de Dieu est révélée.¹³

L'action créatrice, constitutive de la réalité, est le point de départ de tout discours sur Dieu : Dieu a créé *le ciel et la terre, l'univers visible et invisible*. Le monde matériel – c'est-à-dire le monde visible ou qui devient visible sous une forme ou une autre – est créé par Dieu, tout comme le monde invisible, immatériel et caché.¹⁴ « Ce qui est matériel et ce qui est spirituel existent en raison de l'acte créateur de Dieu : Dieu est l'auteur de l'ensemble de la réalité, et celle-ci rend témoignage de lui » (CÉNA 2.4.1). La création existe donc dans une relation constante de référence à Dieu et à sa nature. Dieu ne reste pas caché, mais se révèle clairement dans sa création. L'action créatrice de Dieu est liée à sa dimension de Personne divine. Il est ici question de Dieu, le Père, en tant que Créateur, sans pour autant dénier au Fils et à l'Esprit la puissance et l'action créatrices.

Après cette brève profession de foi en faveur du monothéisme et de la nature créatrice de Dieu, qui souligne en même temps la valeur de la création et met en évidence son rôle dans la connaissance de Dieu¹⁵, il est ensuite question – toujours par analogie avec le Symbole des Apôtres – de « Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu ».

4.2 Le Dieu un est le « Fils unique » et Rédempteur

Contrairement au Symbole des Apôtres, la profession de foi en Jésus-Christ, c'est-à-dire en le Fils, ne commence pas avec son incarnation, mais avec son être préexistant. Dès le début, il est fait référence à la divinité de Jésus par l'utilisation du titre « Seigneur » (Kyrios). La notion de « Fils unique »¹⁶ (monogenes hyios), que l'on trouve notamment en Jean 1 : 14.18 et 3 : 16-18 et que le Symbole des Apôtres utilise également (sans toutefois l'expliquer plus en détail), est développée dans le symbole de Nicée. Ce développement est d'une importance théologique centrale et a une portée existentielle en termes de foi, car il touche au cœur même de la

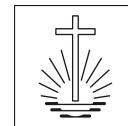
¹²Les termes du Symbole des Apôtres sont les suivants : « Je crois en Dieu, Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie ; a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers ; le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux ; il siège à la droite de Dieu, Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts. Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Église universelle [catholique], à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair et à la vie éternelle. Amen. »

¹³ En ce qui concerne les termes « Personne », « hypostase » et « relation », voir les pages 16 et 17 ainsi que la note de bas de page n° 19.

¹⁴ La création (ou le monde) invisible est expliquée au point 3.3.1.1 du CÉNA.

¹⁵ Voir à ce sujet les explications sur la révélation de Dieu dans la création et dans l'histoire ainsi que sur la connaissance naturelle de Dieu (CÉNA 1.1).

¹⁶ Le terme a été introduit par Luther.



compréhension chrétienne de Dieu. Le dogme de la Trinité découle de l'incarnation de Dieu en Jésus-Christ et de l'envoi du Saint-Esprit. Il a donc toujours un aspect christologique et pneumatologique (du mot grec « pneuma » signifiant *souffle, esprit ou vent*), et se fonde sur la révélation historique de Dieu.

4.2.1 Vrai Dieu né du vrai Dieu

Nous croyons en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles, Dieu né de Dieu, lumière née de la Lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, engendré et non créé, de même nature que le Père, et par qui tout a été fait.

La nature de la relation entre le Père et le Fils est exprimée ainsi : le Fils est *né du Père avant tous les siècles et engendré et non créé*. La position des ariens, qui est expressément rejetée ici, est que le Fils a été « créé » avant tous les siècles. À la place de « créé », on trouve maintenant *né et engendré*¹⁷, des notions qui peuvent être situées bibliquement.

Les termes *né* et *engendré* se rapportent normalement à des réalités biologiques qui, si elles étaient prises au pied de la lettre, exprimerait l'événement se déroulant au sein de la Trinité comme un phénomène biologique ou mythologique. L'idée d'*« engendrement »* suggère un événement qui se produit chronologiquement, c'est-à-dire que quelque chose commence et se termine. Si l'on devait comprendre les processions au sein de la Trinité de cette manière, elles seraient soumises à la temporalité. C'est oublier que Dieu est le Créateur et le Maître du temps, devant lequel le passé, le présent et le futur ne font qu'un. Dieu n'est pas dépendant du temps ou de sa succession chronologique, mais il en est le Seigneur, la condition même du temps.¹⁸

Les processus internes à la Trinité (être engendré, engendrer, émaner de) se caractérisent avant tout par le fait qu'ils ne doivent pas être compris en termes de séquence chronologique, mais comme un « maintenant » complet (c'est-à-dire parfait) – un présent qui ne commence ni ne finit. L'engendrement du Fils est un processus sans commencement ni fin au sein de la divinité. Ces processus désignent des relations qui existent éternellement entre les trois Personnes divines ou hypostases. En ce sens, le constat est juste : « La catégorie de la relation est ainsi devenue le moyen le plus important d'exprimer l'unité interdépendante des Personnes au sein du Dieu vivant ».¹⁹

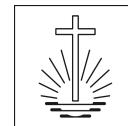
Lorsque nous parlons de « Personnes » divines dans ce contexte, nous ne parlons pas d'entités individuelles qui pourraient naître et éventuellement mener une vie propre.²⁰ Lorsque nous

¹⁷ Le CÉNA indique au point 3.4 au sujet du terme « engendré » : « La notion d'*« engendré »* n'est pas à entendre dans son sens biologique, mais comme la tentative d'exprimer par le langage le rapport mystérieux qui existe entre Dieu, le Père, et Dieu, le Fils. »

¹⁸ « Dieu est le Créateur et le Maître du temps : Contrairement au monde matériel soumis à la temporalité, Dieu dispose souverainement du temps, pour l'accorder ou le retirer. L'éternité de Dieu dépasse l'horizon expérimentable humain. Elle est infinie, mais non pas synonyme d'absence de temps. Aux yeux de Dieu, passé, présent et futur sont plutôt également présents. » (CÉNA 3.1.5).

¹⁹ Breuning, Wilhelm : Gott/Trinität. In : Eicher, Peter (Hrsg.) : Neues Handbuch theologischer Grundbegriffe [Dieu/Trinité. Dans : Eicher, Peter (éd.) : Nouveau manuel de notions théologiques fondamentales]. Vol. 2. Munich 1992, p. 297.

²⁰ Le terme « Personne » peut être mal interprété dans le contexte de la doctrine de la Trinité, et ce parce que notre compréhension actuelle de la Personne ne correspond plus à ce qui était initialement signifié dans la théologie des Pères de l'Église. Lors du concile de Constantinople en 381, il a été établi – comme expliqué ci-dessus – qu'il y a un seul Dieu/une seule essence de Dieu en trois hypostases ou Personnes. « Hypostasis » est le terme grec qui, en français, est traduit par le mot « personne ». Le terme hypostase est encore utilisé aujourd'hui par les théologiens pour désigner les différentes instances de la Trinité au plus près du langage original des conciles. En effet, la notion de personne dans le langage courant moderne présente des caractéristiques que le terme grec n'avait pas autrefois (par



parlons du Père et du Fils (et ensuite du Saint-Esprit), nous ne faisons pas référence à une existence indépendante des Personnes pour elles-mêmes, mais exactement le contraire : la réalité des « Personnes » résulte uniquement des relations susmentionnées. Le père de l'Église Augustin a fait remarquer à ce sujet : « Il [Dieu] est appelé Père, non pas en référence à lui-même, mais seulement par sa relation avec le Fils. Considéré pour lui-même, il est simplement Dieu ».²¹ Il est donc essentiel de comprendre le terme « Personne » ou « hypostase » comme une relation au sein de la divinité. Le Père devient le Père à travers le Fils, tout comme le Fils devient le Fils à travers le Père. Aucune des trois Personnes n'existe isolément, mais plutôt dans un état d'unité substantielle. Les relations « né » et « engendré » font que le Fils est *Dieu né de Dieu, lumière née de la Lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu*. La lumière est une métaphore courante pour désigner Dieu. La formulation *vrai Dieu né du vrai Dieu* renforce l'affirmation déjà faite précédemment *Dieu né de Dieu* et constitue en même temps un rejet décisif de la position arienne, à savoir que bien que le Fils puisse être décrit comme Dieu sa divinité est dérivée de celle du Père, qui lui seul est le vrai Dieu. Le concile de Nicée indique ici clairement qu'il n'y a pas en Dieu de « dérivation atténuée »²², qu'il n'y a pas d'événement au sein de la divinité qui ne contienne pas le « tout » de Dieu en lui-même. Si Dieu, le Fils, était une « créature », la cause du salut ne serait pas le vrai Dieu, mais une instance créée. Une créature serait donc la cause du salut. Dans ce cas, les êtres humains ne rencontreraient pas le vrai Dieu s'ils attendaient et recevaient le salut de Jésus-Christ, mais seraient toujours dépendants d'une autorité subordonnée.

4.2.2 L'incarnation de Dieu en Jésus Christ

Le Fils, qui est vrai Dieu, s'est fait homme, comme nous le verrons dans le paragraphe suivant : *Qui pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu des cieux et s'est incarné par le Saint-Esprit en la vierge Marie et s'est fait homme*.

La raison de l'incarnation de Dieu est une réalité de la condition humaine, à savoir l'éloignement de Dieu – en d'autres termes, un événement enraciné en *nous*, et donc aussi en toute personne qui professe la foi. Remplacer l'éloignement d'avec Dieu par une proximité avec Dieu n'est possible que par le Dieu incarné (Jean 1 : 9-13), qui descend vers nous depuis la sphère de la vie divine parfaite (Philippiens 2 : 6 sq.).

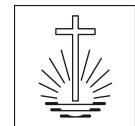
Le Fils est descendu des cieux et s'est *incarné* par le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est le Créateur de l'homme Jésus, de son âme et de son corps.²³ Le Symbole des Apôtres se contente d'affirmer que Jésus « a été conçu du Saint-Esprit », sans faire référence à la préexistence du Fils. Il est manifeste que le concile de Nicée souhaitait préciser cette affirmation théologique. Le passage se termine par une référence à la Vierge Marie, la mère de Jésus, et par une profession de foi en la naissance virginal. L'homme Jésus ne doit pas son existence à un acte humain de

exemple, la caractérisation des personnes par la conscience de soi et la liberté). Malgré les malentendus possibles, le terme « Personne » est cependant important, car il aide à exprimer la relation au sein de la Trinité (le Père aime le Fils, l'Esprit unit) ; le terme montre que Dieu n'est pas « une force impersonnelle », mais un Dieu en relation. Le concept de « Personne » dans la Trinité ne doit donc pas être compris dans le sens d'une individualité moderne, mais plutôt comme un mode d'existence autonome de la relation divine au sein du Dieu unique.

²¹ Cité par Ratzinger, Joseph : *Einführung in das Christentum* [Introduction au christianisme]. 11^e éd. Munich 1968, p. 143 sq.

²² Cf. Breuning, Wilhelm : *Gott/Trinität. [Dieu/Trinité]* Ibid., p. 296.

²³ Le Symbole des Apôtres l'affirme en des termes beaucoup plus généraux : Jésus-Christ « a été conçu du Saint-Esprit ».



procréation, mais est plutôt la création de l'Esprit Saint. Le fait que Jésus soit né de la Vierge Marie renvoie, d'une part, à sa véritable humanité et, d'autre part, à sa position exceptionnelle au sein de l'humanité. En tant qu'être humain réel, Jésus appartient au genre humain et peut donc être compris en termes tangibles et empiriques, mais en même temps, il est un objet de foi et est donc impossible à saisir empiriquement.

4.2.3 Le Crucifié et le Ressuscité

Le troisième paragraphe stipule ce qui suit : *// [Jésus] a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate, il a souffert et il a été mis au tombeau ; il est ressuscité des morts le troisième jour, conformément aux Écritures.*

Ce passage a également un parallèle dans le Symbole des Apôtres. On y lit au sujet de Jésus qu'il « a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers ; le troisième jour, est ressuscité des morts, est monté au ciel » (CÉNA 2.1)²⁴.

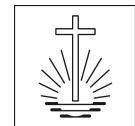
Une partie de l'humanité du Dieu incarné consiste à entrer dans la dimension terrestre et à y vivre sa vie. L'existence du Dieu incarné, comme celle de tout être humain, est donc façonnée par l'historicité. L'événement au sein de la Trinité se déroule au-delà des limites de la temporalité et de ses catégories, mais la vie de l'Homme-Dieu se déroule dans le temps et l'espace : Jésus apparaît comme un petit enfant, comme un adolescent et comme un homme adulte.

Un mot qui signale le contexte historique dans lequel Jésus-Christ vit et meurt est « Pilate » : *// [Jésus] a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate.*

Les auteurs des évangiles synoptiques étaient déjà soucieux de raconter l'histoire de Jésus dans le contexte de l'histoire réelle – il suffit de penser à la mention de l'empereur Auguste ou du gouverneur Quirinius (Luc 2 : 2). L'historicité de Jésus est mise en évidence par la mention de « Ponce Pilate ». Celui-ci a été gouverneur romain en Palestine de 26 à 36 ap. J.-C., ce qui signifie que les souffrances de Jésus ont eu lieu sous son règne (Jean 18 : 28 sqq.). La crucifixion de Jésus de Nazareth est donc également un événement qui a sa place dans l'histoire profane. La souffrance dont parle la profession de foi renvoie à la véritable humanité de Jésus. Lorsqu'il est dit qu'il a été crucifié pour nous, il est fait référence à une dimension qui va bien au-delà des terribles événements en soi. La mort de Jésus est une mort pour les autres, pour nous. La signification exceptionnelle de la mort sur la croix, choquante pour l'Antiquité, est thématisée par Paul en I Corinthiens 1 : 18-37. La croix est un paradoxe : d'une part, elle fait référence à la mort de Jésus, mais en même temps, elle renvoie au salut qui a sa source dans sa mort. La croix passe d'un symbole de malheur à un symbole de vie et de salut, et contredit ainsi les attentes et les idées des hommes. Paul va même jusqu'à décrire la prédication de l'Évangile comme la « prédication de la croix ». C'est une notion très radicale. C'est pour cette raison que la référence à la relation entre la croix et la doctrine de la Trinité de Gerhard Ebeling est tout à fait légitime : « Le chemin qui mène de la croix de Jésus au dogme trinitaire peut sembler long, mais c'est sans aucun doute là qu'il a commencé. L'attestation trinitaire de Dieu est née de la foi en le Crucifié. »²⁵

²⁴ Ce passage du Symbole des Apôtres fait également partie du deuxième article de la confession de foi néo-apostolique. Le texte ainsi qu'une brève explication sur le sujet se trouvent au point 2.4.2 du CÉNA.

²⁵ Ebeling, Gerhard : Dogmatik des christlichen Glaubens [Dogmatique de la foi chrétienne] Vol. III. Ibid., p. 529.



Le fait que Jésus ait souffert est largement attesté dans les évangiles. Le chemin de la croix est un chemin de souffrance. En même temps, la figure du Serviteur souffrant (Ésaïe 53 : 4-5), mentionnée dans le livre d'Ésaïe et identifiée à Jésus-Christ dès les premiers temps du christianisme, est mise en évidence. La figure du Fils de l'homme, connue dans l'apocalyptique de l'Ancien Testament, attendue comme figure messianique par de nombreux contemporains de Jésus et censée apporter un changement radical de l'histoire, est également associée à la souffrance et comprise de manière christologique : « le Fils de l'homme souffre beaucoup » (Marc 8 : 31). L'image du Fils de l'homme, qui est un juge messianique dans la conception apocalyptique (Matthieu 16 : 27), subit un changement d'accent considérable en raison du lien avec Jésus, qui a souffert, a été contesté et est mort.

La déclaration dans le symbole de Nicée selon laquelle Jésus est *ressuscité des morts le troisième jour, conformément aux Écritures*, renvoie à un événement central de l'histoire de la rédemption, qui avait déjà été annoncé dans *les Écritures* – c'est-à-dire dans les Saintes Écritures d'Israël. Derrière cette formulation se cache une formule de profession de foi de l'Église primitive, rapportée en I Corinthiens 15 : 3 : « Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; il a été enseveli, et il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures ».

La résurrection est un événement qui dépasse de loin l'expérience humaine et qui ne peut être exprimé et compris que par la foi. Le message de la résurrection de Jésus est constitutif de l'émergence de l'Église primitive et de la foi chrétienne : « Et si Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine, et votre foi aussi est vaine. » (I Corinthiens 15 : 14). La résurrection est l'affirmation de Jésus par Dieu et, en même temps, la clé pour comprendre l'activité, les paroles et la personne de Jésus. C'est dans la perspective de l'événement de Pâques que Jésus peut être compris et attesté comme Seigneur et Dieu.

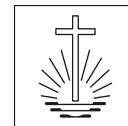
La troisième section se termine par l'affirmation selon laquelle Jésus est *monté au ciel*. L'homme Jésus est les prémisses des ressuscités ; il possède un corps de résurrection qui est la condition préalable à la communion parfaite entre l'homme et Dieu. Dans le même temps, l'ascension de Jésus ressuscité représente son exaltation dans la gloire de Dieu.

4.2.4 Le Seigneur exalté qui revient

Les déclarations concernant Dieu, le Fils, qui s'est fait homme en Jésus-Christ, se terminent par les mots suivants : *Il est monté au ciel où il siège à la droite du Père. De là, il reviendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts, et son règne n'aura pas de fin.*

Pour ce passage de la confession de foi, il existe également un parallèle dans le Symbole des Apôtres. En voici les termes : « Il [Jésus] siège à la droite de Dieu, le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts. »

L'élévation du Ressuscité, qui passe par l'ascension, c'est-à-dire l'entrée dans la transcendance, a pour conséquence immédiate que le Ressuscité siège à la droite du Père. Cette formule se retrouve plusieurs fois dans le Nouveau Testament (notamment en Marc 16 : 19, Luc 22 : 69, Actes 7 : 55 et Romains 8 : 34). En I Pierre 3 : 22, nous trouvons la profession christologique selon laquelle Jésus-Christ « est à la droite de Dieu, depuis qu'il est allé au ciel, et que les anges, les autorités et les puissances lui ont été soumis ». Le Christ ressuscité a un pouvoir divin. Il est le maître des anges et de tous les autres êtres spirituels (« puissances », « pouvoirs »). La première épître de Pierre et d'autres écrits du Nouveau Testament « font référence au Psalme



109 : 1 – un passage déjà compris par les rabbins en termes messianiques – dans lequel le Messie se voit accorder une place d'honneur à la droite de Dieu. »²⁶

L'affirmation selon laquelle Jésus *reviendra dans la gloire* se réfère à des déclarations du Nouveau Testament et à la foi de l'Église primitive qui attend le retour de Christ. Un aspect essentiel de la foi néo-apostolique, qui a une forte composante eschatologique, est abordé ici. L'Église néo-apostolique trouve son origine dans la certitude fondée sur la foi que Jésus-Christ reviendra bientôt et que l'apostolat moderne a pour tâche de préparer cet événement.

Le symbole de Nicée-Constantinople et le Symbole des Apôtres se contentent d'affirmer que le Seigneur ressuscité et glorifié reviendra. La doctrine de l'Église néo-apostolique va plus loin, elle reprend d'autres déclarations néo-testamentaires et parle du retour de Jésus pour l'enlèvement de l'Église-Épouse (CÉNA 10.2) et de la venue du Seigneur « avec puissance et une grande gloire » (CÉNA 10.4) pour établir le royaume de paix qui durera mille ans.

Le symbole de Nicée-Constantinople et le Symbole des Apôtres parlent du jugement en général. Selon la doctrine néo-apostolique, un jugement aura déjà lieu au moment de l'enlèvement de l'Église-Épouse et le Jugement Dernier n'aura lieu qu'après le règne de paix (CÉNA 10.6).

La deuxième partie du symbole de Nicée-Constantinople se termine par une promesse : « *Son règne n'aura pas de fin.* » Le règne de Christ garantit une vie enracinée dans la grâce éternelle de Dieu, qui s'accompagne de la paix entre les hommes et Dieu. Cette paix se traduit par la paix de tous les hommes entre eux. Pour les chrétiens néo-apostoliques, toutes ces choses sont les caractéristiques d'une nouvelle création (I Pierre 3 : 13 ; Apocalypse 21 : 3).

4.3 Le Saint-Esprit – Seigneur de la vie

Le symbole de Nicée, qui, comme le Symbole des Apôtres, ne mentionne que le Saint-Esprit, est complété par des déclarations relatives au Saint-Esprit sur la base du concile de Constantinople.

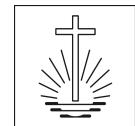
4.3.1 Le Saint-Esprit est vrai Dieu

Nous croyons en l'Esprit-Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie, qui procède du Père et du Fils, qui reçoit même adoration et même gloire, qui a parlé par les Prophètes.

La foi en l'Esprit Saint est liée à l'affirmation qu'il est, comme le Père et le Fils, « Seigneur » et donc vrai Dieu. Le titre de « Seigneur » indique également qu'il s'agit d'une Personne. Le Saint-Esprit est Seigneur de la vie, car il *donne la vie*. Il est le Créateur du nouvel être de l'homme et lui accorde la vie par les sacrements. Il est donc le fondement de la nouvelle création dans l'être humain.

Le premier concile de Constantinople nomme ensuite la relation qui existe entre le Saint-Esprit et le Père ainsi que le Fils. La relation de l'Esprit avec le Père et le Fils n'est pas celle d'un engendrement, comme c'est le cas pour le Fils, mais celle d'une « procession » ou d'une « spiration ». Le Saint-Esprit est donc dans la même relation avec le Père qu'avec le Fils. Il est l'Esprit du Père (Romains 8 : 14) et du Fils (Romains 8 : 9), c'est pourquoi Jésus peut aussi dire : « Quand sera venu le consolateur, que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité, qui vient du Père, il rendra témoignage de moi » (Jean 15 : 26). L'envoi de l'Esprit dans le monde est

²⁶ Schelke, Karl Hermann : *Die Petrusbriefe. Der Judasbrief [Les épîtres de Pierre. L'épître de Jude].* (édition spéciale non abrégée). Fribourg, Bâle, Vienne 2002, p. 109.



un événement qui fait partie de la Trinité économique et qui témoigne en même temps de l'unité substantielle du Père, du Fils et de l'Esprit.

Dieu, le Saint-Esprit, *reçoit même adoration et même gloire*. L'adoration et la glorification du Dieu unique s'appliquent à toutes les Personnes divines, qu'elles soient nommées spécifiquement ou non. L'adoration du Saint-Esprit est une indication de sa divinité, car seul Dieu, et non un être créé, peut être adoré. Glorifier Dieu, c'est souligner la puissance et l'honneur de Dieu et le louer pour ses œuvres, à savoir la création, la rédemption et la nouvelle création. À cet égard, le Saint-Esprit, comme le Père et le Fils, est ce Dieu un qui aime, donne la vie, sanctifie, accorde la miséricorde, ordonne et juge.

À la fin de ce passage, il est dit que le Saint-Esprit *a parlé par les Prophètes*. La proclamation et le développement de la volonté divine se font par l'intermédiaire de l'Esprit. Les prophètes de l'Ancienne Alliance ont été inspirés par le Saint-Esprit. Les écrits de l'Ancien Testament, qui annoncent la volonté de Dieu et indiquent le chemin vers Jésus-Christ, sont l'œuvre du Saint-Esprit. Dans l'évangile selon Jean, Jésus mentionne que l'Esprit Saint rappellera aux disciples tout ce que Jésus a dit et fait (Jean 14 : 26). Le Saint-Esprit est donc la source de la préservation de l'Évangile et de sa proclamation véritable.

4.3.2 Le Saint-Esprit et l'Église, le baptême, l'espérance eschatologique de l'avenir

Tout comme le Symbole des Apôtres, la fin du symbole de Nicée-Constantinople contient une liste d'autres éléments essentiels de foi. Les éléments de foi mentionnés ici sont manifestement liés à l'Esprit Saint, à sa présence dans le temps de l'Église et à son importance pour l'avenir eschatologique.

Les dispositions de la dernière partie sont les suivantes : Nous croyons en « *l'Église une, sainte, catholique [c'est-à-dire universelle] et apostolique. Nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés ; nous attendons la résurrection des morts et la vie du monde à venir. Amen.* »

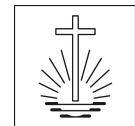
4.3.2.1 L'Église

Comme indiqué dans le Symbole des Apôtres et la confession de foi néo-apostolique, l'Église de Christ est également un objet de la foi dans le symbole de Nicée-Constantinople. L'Église ne peut être une Église que parce qu'elle témoigne que Jésus-Christ est le Seigneur. Cette confession est possible grâce à l'action du Saint-Esprit (I Corinthiens 12 : 3 « personne ne peut dire : Jésus est le Seigneur ! si ce n'est par le Saint-Esprit »).

La formule *Église une, sainte, catholique et apostolique* définit la nature de l'Église (*notae ecclesiae*) ; toutes les Églises et communautés chrétiennes partagent cette nature. Depuis l'ascension de Jésus, le Saint-Esprit – l'autre consolateur ou soutien – est à l'œuvre dans l'Église (Jean 16 : 14). Ces caractéristiques de l'Église sont appelées « *notae ecclesiae* ». Pour une interprétation plus détaillée des *notae ecclesiae* du point de vue néo-apostolique, voir CÉNA 6.4.1.1 sqq.²⁷

L'Église est « une » : La foi en l'Église une procède de la foi en le Dieu unique. La Trinité divine fonde et conserve l'Église une par le Père qui a envoyé le Fils, par Jésus-Christ qui, étant la tête du corps, est durablement lié à l'Église, et par le Saint-Esprit qui agit dans l'Église de Christ.

²⁷ Elles figurent également dans le troisième article de la confession de foi néo-apostolique.



L'Église de Christ donne ainsi témoignage de l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit. (CÉNA 6.4.1.1)

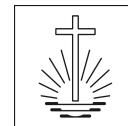
L'Église est « sainte » : C'est par l'agir sanctifiant de Dieu dans le sacrifice de Christ et par l'activité du Saint-Esprit à travers la parole et les sacrements que l'Église de Christ est sainte. Cet agir sanctifiant s'accomplit à l'égard du croyant au cours du service divin. La sainteté de l'Église est uniquement fondée sur la Trinité divine, et non pas sur les êtres humains qui en sont membres. (CÉNA 6.4.1.2)

L'Église est « universelle » : Dans le contexte historique, « universel » (= catholique) implique qu'aucune limite n'est fixée à la proclamation de l'Évangile, comme l'exprime l'ordre de mission donné par le Ressuscité à ses apôtres (Matthieu 28 : 19 ; Marc 16 : 15 ; Actes 1 : 8). Jésus-Christ et son Église sont là pour les hommes de toutes nations, tant pour les vivants que pour les morts (Romain 14 : 9). Dans l'Église, la volonté salvifique universelle de Dieu est immédiatement expérimentable. L'Église de Jésus-Christ est universelle. Elle est ici-bas et dans l'au-delà, présente et à venir. Si elle est perçue actuellement comme l'institution en vue de la médiation du salut et de la communion avec Dieu, l'Église parvenue à la perfection manifestera sa nature cachée : Elle aura la vie dans le salut véritable et dans la communion immédiate avec Dieu. (CÉNA 6.4.1.3)

L'Église est « apostolique » : L'Église de Christ est apostolique à double titre : La doctrine apostolique est prêchée en son sein, et le ministère apostolique est à l'œuvre en elle. La doctrine apostolique est la nouvelle véritable de la mort, de la résurrection et du retour de Christ, conforme à l'enseignement des premiers apôtres, tel que le Nouveau Testament l'atteste et que les premiers chrétiens l'ont reçu et mis en pratique (Actes 2 : 42). Le ministère apostolique est le ministère institué par Christ, dirigé par le Saint-Esprit et nanti du pouvoir de prêcher l'Évangile, de dispenser les sacrements et de pardonner les péchés (Matthieu 28 : 19 ; Jean 20 : 23). (CÉNA 6.4.1.3)

4.3.2.2 Le baptême

Tandis que le Symbole des Apôtres ne mentionne pas les sacrements, le symbole de Nicée-Constantinople indique ceci : *Nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés.* Le baptême est le sacrement qui permet à l'homme d'appartenir à Jésus-Christ et à son Église. Le fait que le baptême soit l'œuvre de la Trinité divine est suggéré par la formule baptismale trinitaire. La formule *baptême pour le pardon des péchés* est souvent utilisée dans les évangiles et les Actes des Apôtres dans le contexte du baptême de Jean (Marc 1 : 4). Le baptême de Jean est une expression humaine de la repentance et de la quête du pardon des péchés. Le baptême chrétien est un sacrement, signe de l'attention effective de Dieu, et sert à transmettre le salut. Celui qui reçoit le sacrement du baptême, dit Paul, est « mort avec Christ » (Romains 6 : 8). Le pardon des péchés est directement lié au sacrifice de Christ ; celui qui se fait baptiser fait l'expérience de la grâce de Dieu. Le pardon des péchés mentionné dans le symbole de Nicée-Constantinople rappelle également l'acte fondamental du pardon du péché originel, qui est effectué par le baptême, par lequel l'homme échappe à la domination du mal et peut désormais mener une vie dans l'Esprit sous la domination de Jésus-Christ. À travers le baptême, Dieu « nous a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son



Fils bien-aimé, en qui nous avons la rédemption, le pardon des péchés » (Colossiens 1 : 13-14).²⁸

4.3.2.3 L'espérance eschatologique de l'avenir

Comme le Symbole des Apôtres, le symbole de Nicée-Constantinople se termine également par des déclarations sur des événements eschatologiques essentiels : *Nous attendons la résurrection des morts et la vie du monde à venir. Amen.*

L'espérance en la résurrection des morts se trouve déjà dans l'Ancien Testament (Daniel 12 : 2). Tant le judaïsme pharisaïn que la communauté chrétienne primitive partageaient cette croyance (Actes 23 : 8). La foi en la résurrection des morts, qui trouve son fondement dans la résurrection de Jésus, fait partie des fondements essentiels de la foi chrétienne (I Corinthiens 15 : 13 sqq.). La doctrine néo-apostolique de la résurrection des morts est développée au point 10.5 du CÉNA.

La résurrection ne se réfère pas à la restauration du corps mort, mais à la réception d'un corps spirituel : « Il est semé corps naturel, il ressuscite corps spirituel » (1 Corinthiens 15 : 44). C'est dans ce corps spirituel que le corps matériel est en quelque sorte abrité, de sorte que les deux se trouvent dans un rapport de continuité et de discontinuité.

L'espérance en la résurrection montre clairement que la notion d'âme immortelle n'est pas suffisante. La capacité de voir Dieu et d'avoir une communion éternelle avec lui nécessite le nouveau corps spirituel, semblable au corps de résurrection de Jésus (1 Corinthiens 15 : 20). Dans ce contexte, l'Esprit Saint apparaît également comme auteur d'une nouvelle création, car l'exigence de vivre par l'Esprit, telle qu'elle est formulée en Galates 5 : 25, devient une réalité parfaite. La *vie du monde à venir* n'est donc rien d'autre que la réalisation eschatologique d'une vie dans l'Esprit.

L'*Amen* qui conclut la confession de foi signale l'accord avec la confession de foi et la reconnaissance de son caractère obligatoire pour la foi. Mais l'*« amen »* nous invite également à intégrer cette confession de foi dans notre vie de foi et à la mettre en œuvre concrètement.

5 Résumé

Le symbole de Nicée-Constantinople est issu du concile de Nicée (325 ap. J.-C.) et du premier concile de Constantinople (381 ap. J.-C.).

Dans le symbole de Nicée-Constantinople, les fondements de la foi chrétienne, tels qu'ils sont attestés dans l'Ancien et le Nouveau Testament, sont exprimés en termes concis et contraignants.

La confession de foi exprime que le Père, le Fils et le Saint-Esprit constituent ensemble le seul et vrai Dieu. Les Personnes divines sont déterminées par la relation qu'elles entretiennent les unes avec les autres : le Père est celui qui engendre, le Fils celui qui est engendré, le Saint-Esprit celui qui procède du Père et du Fils. Les œuvres internes de la Trinité (*ad intra*) – c'est-à-dire la *Trinité immanente* – sont donc distinctes ou divisibles.

²⁸ Le baptême est un « changement de destin », car le baptisé a été « arraché au pouvoir des ténèbres ». Gnilka, Joachim : *Der Kolosserbrief [L'épître aux Colossiens]* Fribourg/Br., Bâle et al. 2002, p. 48 sq.



Alors que pour la *Trinité économique* le principe est que les œuvres extérieures de la Trinité (ad extra) sont indivisibles, les trois Personnes divines présentent chacune des spécificités : le Père est connu comme le Créateur, le Fils comme le Rédempteur incarné et le Saint-Esprit comme l'auteur d'une nouvelle création.

Le Père, le Fils et le Saint-Esprit se révèlent dans l'histoire. Ils sont adorés de la même manière. Un autre objet de la confession de foi est l'Église, qui est décrite comme une, sainte, universelle et apostolique.

La confession de foi met l'accent sur le baptême d'eau, qui confère le pardon des péchés. La rémission du péché originel revêt ici une importance capitale, car c'est par cet acte que l'être humain passe d'un état d'éloignement d'avec Dieu à un état de proximité avec Dieu.

La confession de foi contient également des déclarations eschatologiques essentielles : elle parle du retour de Christ, de la résurrection des morts et d'une vie éternelle dans le monde à venir, la nouvelle création.

Outre le Symbole des Apôtres et la confession de foi néo-apostolique, le symbole de Nicée-Constantinople fait partie des textes confessionnels contraignants de l'Église néo-apostolique.